
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 25 JAN 2024

N° 24-00063 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de **quarante-cinq (45) élèves Techniciens Supérieurs en Agriculture, session 2023**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	GANSONRE HADE ALBERT	331917	B11356684	08/11/81
2°	SOURABIE MAHAMADOU	331913	B7509401	10/09/88
3°	SANOGO SALIMATA	331697	B11579851	23/07/89

Arrêté la présente liste à trois (03) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
2°	BAMA CHRISTOPHE	359551	B14648886	31/12/90
7°	PORGOUDIAN WAHABO	331700	B14971890	31/12/90
7°	OUEDRAOGO YACOUBA	359553	B17076406	13/02/93

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Formation Agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon